

Recherches sociographiques



La recherche sur la pratique religieuse dans la zone métropolitaine de Montréal

Norbert Lacoste

Volume 3, numéro 3, 1962

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055143ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055143ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lacoste, N. (1962). La recherche sur la pratique religieuse dans la zone métropolitaine de Montréal. *Recherches sociographiques*, 3(3), 361–366. <https://doi.org/10.7202/055143ar>

SITUATIONS DE LA RECHERCHE

LA RECHERCHE SUR LA PRATIQUE RELIGIEUSE DANS LA ZONE MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL *

Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est fournie par la tenue de ce congrès scientifique pour présenter, en guise de communication à mes collègues et aux personnes intéressées, un rapport des travaux en cours dans notre recherche de sociologie religieuse dans l'agglomération urbaine de Montréal. Nos travaux de sociologie urbaine entrepris depuis dix ans nous avaient amené à publier en 1958 une étude de la morphologie sociale de l'agglomération montréalaise.¹ Cette étude de la structure profane de la ville constituait une première étape vers une analyse de la structure religieuse. Notre position de pionnier dans ce domaine et notre formation antérieure nous ont fait préférer une démarche fastidieuse et concrète, celle de la compilation des éléments statistiques nécessaires à des études ultérieures qui pourront s'élaborer à partir d'échantillonnages faits sur la base de nos travaux.

Parmi les données fondamentales qui ont été recueillies ces dernières années à la suggestion de Gabriel LeBras pour élaborer une sociologie religieuse du catholicisme, se trouve la participation plus ou moins généralisée à la messe dominicale.² Comme l'a noté avec beaucoup d'à propos Max Weber, la pratique religieuse est comme toute action sociale une action polarisée par deux éléments principaux : une référence aux autres, comme par exemple le fait de pratiquer pour se conformer à une tradition, ou pour faire plaisir à une personne ou pour donner le bon exemple à ses enfants, et, en second lieu, une motivation qui repose sur l'acceptation de normes religieuses, soit explicites, soit implicites, soit personnelles, soit partagées avec d'autres.³ Nous n'avons pas encore atteint ce niveau d'analyse et nous avons entrepris comme première étape de recueillir des données statistiques sur les pratiquants et sur leurs caractéristiques sociales.

* Communication présentée au XXX^e Congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences à l'Université de Montréal, le 2 novembre 1962.

¹ Norbert LACOSTE, *Les caractéristiques sociales de la population du Grand Montréal*, Montréal, Faculté des sciences économiques, politiques et sociales, 1958.

² Gabriel LEBRAS, « Introduction à l'enquête sur la pratique et la vitalité religieuse du catholicisme en France », *Revue d'histoire de l'Église de France*, XVII, 1931, 424-449.

³ Voir : Reinhard BENDIX, *Max Weber, an Intellectual Portrait*, Garden City, New York, Doubleday and Company Inc., 1960, 291-292.

Le recensement canadien demandant aux citoyens de déclarer leur religion ainsi que d'autres caractéristiques sociales, nous avons décidé de faire coïncider notre recherche avec celle du recensement national de 1961.

Pour expérimenter notre méthode, nous avons procédé à une étude-pilote le 27 novembre 1960 et nous avons distribué 33,232 questionnaires dans dix paroisses représentatives des divers quartiers de Montréal. De ce total, 96.5% nous sont revenus et nous avons pu connaître les caractéristiques sociales de 92.5% des pratiquants.¹

Devant le succès de cette étude-pilote, nous avons présenté à Son Éminence le cardinal Léger et aux évêques de Saint-Jean, de Valleyfield et de Saint-Jérôme, un projet pour étendre notre enquête à l'ensemble de la zone métropolitaine de Montréal. C'est ainsi que, le 19 novembre 1961, un grand recensement religieux a été réalisé dans notre ville. Je me permets de souligner ici que ce résultat a été le fruit d'une magnifique collaboration d'environ 2,000 personnes. Il me faudrait dresser une longue liste de personnes à remercier, prêtres et laïcs, professeurs et techniciens, filles de bureau et étudiants. Nous espérons à la fin des travaux pouvoir remercier publiquement les principaux artisans de cette recherche. Nous voulons aujourd'hui signaler que le travail présenté a été le fruit d'une précieuse collaboration avec M. Claude Gousse, assistant de recherche au Département de sociologie de l'Université de Montréal.

Tandis que les derniers questionnaires étaient codifiés, perforés et compilés au service de mécanographie de l'Université de Montréal, nous avons élaboré, au Département de sociologie, un modèle d'analyse de ces données. Pour ce faire, nous avons choisi d'utiliser les données recueillies dans les paroisses de la ville de Saint-Jean qui ne se trouve pas dans les limites de la zone métropolitaine de Montréal, mais que nous avons incluse dans notre enquête à cette fin.

Saint-Jean est en effet une ville de 27,000 habitants, située à 25 milles au sud de Montréal. Son choix semble justifié pour une analyse-pilote car elle forme une unité pas trop considérable mais assez diversifiée pour laisser apparaître les traits socio-culturels d'une population en voie d'urbanisation.

Nous ne disposons pas pour le moment des données complètes du recensement civil et notre analyse ne portera donc que sur la population catholique qui était présente dans les lieux de culte paroissiaux le 19 novembre 1961. Comment évaluer cette population par rapport à l'ensemble de la population catholique soumise à l'obligation du précepte dominical ? Nous sommes réticents dans nos estimations pour plusieurs raisons : 1° Saint-Jean fait partie d'une agglomération plus considérable qui s'étend sur la rive droite du Richelieu et englobe Iberville. Nous n'avons donc pas ici, comme nous l'avons pour Montréal, l'ensemble d'une agglomération, ce qui présente l'inconvénient de ne pas permettre de tenir

¹ Des articles parus dans la revue ecclésiastique *Le Séminaire*, publiée au Grand Séminaire de Montréal, relatent les différentes étapes de la recherche en cours, sous le titre général « Le recensement de pratique religieuse de Montréal » : I. « Les antécédents », *Le Séminaire*, XXVI, 4, décembre 1961, 195-196 ; II. « L'étude-pilote », *ibid.*, XXVII, 1, mars 1962, 7-10 ; III. « L'interprétation sociologique des résultats de l'étude-pilote », *ibid.*, XXVII, 2, juin 1962, 122-124 ; IV. « Le recensement du 19 novembre 1961 », *ibid.*, XXVII, 3, septembre-octobre 1962, 158-160 ; V. « Le rapport de la ville de Saint-Jean de Québec », *ibid.*, XXVII, 4, décembre 1962, 206-214 ; VI. « En marge du rapport de Montréal », *ibid.*, XXVIII, 1, mars 1963.

compte de la mobilité. 2° Le recensement canadien n'a pas divisé les petites villes en secteurs de recensement d'environ 5,000 personnes comme il l'a fait pour les zones métropolitaines. C'est sur la base de ces secteurs que nous pourrions à Montréal fournir des taux de pratique. Pour Saint-Jean, nous ne connaissons que le nombre de fidèles présents dans les diverses églises quel que soit leur lieu de résidence. 3° Les limites des paroisses ne coïncident pas avec les limites de la ville de Saint-Jean ; nous ne pouvons donc pas à Saint-Jean faire une estimation sérieuse de la pratique religieuse. Malgré tous ces inconvénients, nous avons calculé des estimations très approximatives et il nous semble que le taux de pratique peut se situer entre un maximum de 75% et un minimum de 65%. Nous voulons indiquer ici un ordre de grandeur que nous présentons sous toute réserve.

Notre analyse des données recueillies dans Saint-Jean n'en a pas pour autant été inutile. Elle nous a servi d'expérience et c'est le fruit de cette expérience en cours dont nous voulons vous faire part.

Le service de mécanographie nous a remis au début de juin des renseignements sur l'âge et le sexe, l'état civil, le lieu de naissance, la langue parlée, la communion, l'origine ethnique paternelle, le nombre d'années d'études, l'occupation, l'endroit et l'heure de la messe à laquelle ont assisté 20,782 personnes, renseignements recueillis dans 28 lieux de culte, le 19 novembre 1961.

Notre premier travail a consisté à classer ces lieux de culte en trois grandes classes : les lieux de culte paroissiaux comprenant les églises, sous-sols, salles paroissiales ou autres servant de chapelles aux paroissiens ; en second lieu, les lieux de culte extra-paroissiaux regroupés en chapelles d'institutions d'enseignement, en chapelles d'assistance et en « autres chapelles » comme les chapelles des communautés religieuses ; et, enfin, les lieux de culte publics dans lesquels nous avons inclus les chapelles des deux camps militaires.

À cause de l'intérêt de cette catégorie pour l'étude pastorale et après avoir constaté que 92.2% de la population pratiquante se trouvait dans des lieux de culte paroissiaux, nous avons fait porter notre analyse sur les 11 paroisses de l'agglomération ; parmi celles-ci, quatre sont comprises dans les limites de la ville, trois chevauchent sur les limites et quatre sont en banlieue. C'est en comparant les 11 paroisses entre elles que nous pourrions faire une première série d'observations.

Nous observons trois types de paroisses du point de vue du nombre des pratiquants. Un premier groupe de trois paroisses dont la dimension dépasse 3,000 pratiquants se trouve au centre de la ville de Saint-Jean. Un second groupe, celui des trois paroisses de 1,000 à 2,000 pratiquants, se situe dans la direction de Montréal. Enfin, parmi les cinq paroisses qui comptent moins de 1,000 pratiquants, trois sont des paroisses rurales, une est une paroisse de banlieue et la dernière est la paroisse de langue anglaise de l'agglomération de Saint-Jean.

La simple répartition écologique nous a permis de relever les faits suivants :

1° On observe chez les pratiquants une plus grande proportion féminine dans les paroisses du centre et une plus grande proportion masculine à la périphérie ;

2° La moyenne d'âge est également plus élevée au centre qu'en banlieue ;

3° Le centre de la ville est l'endroit où se concentrent les milieux familiaux désorganisés ;

4° Les pratiquants dont la scolarité est la plus faible semblent se concentrer dans les paroisses de la banlieue ouvrière, tandis que d'autres banlieues de composition bourgeoise semblent d'un niveau de scolarité plus élevé ;

5° Comme on pouvait s'y attendre, les paroisses les plus éloignées du centre conservent le pourcentage le plus élevé de population agricole ;

6° Le secteur secondaire recrute sa population dans la banlieue immédiate ;

7° Le secteur tertiaire prédomine dans les paroisses du centre de la ville ;

8° Les messes matinales sont plus fréquentées dans les paroisses rurales, tandis que dans les paroisses du centre la proportion est plus forte aux messes tardives.

Si la répartition écologique met en lumière certaines tendances, nous sentons le besoin de pousser plus loin l'analyse et de nous demander dans quelle mesure certaines caractéristiques sociales sont liées entre elles et dans quelle mesure certains comportements religieux sont liés à des caractéristiques sociales.

Pour procéder à ces comparaisons, nous avons retenu 27 indices. Trois touchent à la démographie : il s'agit de la dimension de la paroisse pratiquante, du taux de masculinité et de la proportion des âges. Pour mesurer la scolarité, nous avons retenu comme indice la moyenne de scolarité des adultes. Comme indices du milieu culturel, nous avons retenu la proportion des fidèles parlant soit le français à la maison, soit l'anglais, soit une autre langue. Au niveau de l'occupation, nous avons retenu six indices : la proportion de la population active, la proportion du secteur primaire dans la population, la proportion du secteur secondaire, la proportion du secteur tertiaire de type A (c'est-à-dire comprenant les professionnels, les gérants et les employeurs), la proportion du secteur tertiaire de type B (comprenant surtout des collets blancs) et, enfin, la proportion des « ménages » dans la population. Au niveau de l'organisation familiale, nous avons retenu quatre indices : la proportion des fidèles mariés, le pourcentage des ménages séparés et des ménages divorcés et la moyenne d'âge des jeunes au mariage. Enfin, nous avons retenu le pourcentage des communiant par rapport à l'ensemble des pratiquants et plus spécialement par groupe d'âge et de sexe : les jeunes garçons et les fillettes (7-14 ans), les jeunes gens et les jeunes filles (15-24 ans), les adultes (25-64 ans) et les personnes âgées (65 ans et plus). Nous avons calculé pour ces divers indices la corrélation écologique d'ordre qui peut exister entre les onze paroisses. Ainsi, on peut supposer que deux facteurs qui se retrouveront dans les onze paroisses dans le même ordre sont liés entre eux. Pour apprécier cette corrélation, nous avons utilisé la formule de la corrélation d'ordre 1 ρ de Spearman :¹
$$\rho = \frac{1 - 6 \sum D^2}{N(N^2 - 1)}$$

¹ Lawrence T. DAYHAW, *Manuel de statistiques*, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1958, 218.

dans les milieux populaires. Ce problème est-il dû à la situation de la mère de famille ou à des conditions générales de vie dans les quartiers ouvriers, nous l'ignorons pour le moment. Mais nous observons l'importance de cet indice par rapport aux autres catégories de communiant de la paroisse, à savoir celles des garçons de 7 à 14 ans, des hommes adultes (25 à 64 ans) et des hommes âgés (65 ans et plus).

6. Il semble qu'il y ait une relation entre les diverses catégories de communiant d'une même paroisse. Comme c'est cependant le groupe des femmes âgées qui semble le plus important, ne trouverait-on pas ici une confirmation de l'observation de Philippe Garigue selon laquelle la religion se transmet dans la famille à travers l'influence de la femme ?¹

7. Enfin, on note une opposition entre les paroisses où les femmes adultes communient le plus et les paroisses où l'on parle l'anglais. Le modèle traditionnel de la famille canadienne-française est-il menacé par un modèle différent ? Nous sommes portés à le croire.

Que conclure de tout cela ? Notre recherche progresse et, si elle n'a pas pour but de prouver une thèse, elle aura contribué, nous l'espérons, à fournir aux chercheurs qui nous suivront une piste ouverte où les balises seront déjà posées.

Norbert LACOSTE

*Département de sociologie,
Université de Montréal.*

*

L'OUVRIER URBAIN ET SA FAMILLE

À la suite de notre analyse de la mobilité professionnelle de la population rurale de Sainte-Julienne,² nous avons entrepris une étude des problèmes d'adaptation des familles agricoles qui émigrent à la ville.³ Plusieurs études antérieures nous permettaient de définir certaines des principales caractéristiques de la société et de la culture rurales contemporaines. Cependant, nous manquions presque totalement de points de référence lorsqu'il s'agissait de la société urbaine. Le problème était particulièrement aigu lorsque, au moment de l'analyse de nos données, il fallait classer les opinions ou les comportements des informateurs comme typiquement ruraux ou comme typiquement urbains. Il était impossible de mesurer de façon précise le degré d'acculturation des ex-cultivateurs et de leur famille.

Il nous a donc semblé que l'une des études qui s'imposaient le plus pour arriver à une connaissance scientifique de notre milieu était celle de l'ouvrier

¹ Philippe GARIGUE, *La vie familiale des Canadiens français*, Paris et Montréal, Presses Universitaires de France et Presses de l'Université de Montréal, 1962, 76.

² Voir : Gérald FORTIN et Louis-Marie TREMBLAY, « Les changements d'occupations dans une paroisse agricole », *Recherches sociographiques*, I, 4, octobre-décembre 1960, 467-495 ; Gérald FORTIN et Louis-Marie TREMBLAY, « Attitudes à l'égard des occupations dans une paroisse agricole », *ibid.*, II, 1, janvier-mars 1961, 35-54 ; Gérald FORTIN, « Les changements socio-culturels dans une paroisse agricole », *ibid.*, II, 2, avril-juin 1961, 151-170.

³ Cette recherche a été réalisée avec la collaboration de M. Lucien Laforest et de M^{lle} Suzanne McLaren.